



No. de référence de la CNER: 08MN053
No. de référence de l'OEN: 2AM-MRY1325
No. de référence de RCAANC: N2008T0014
No. de référence de QIA.: LUA-2008-008
No. de référence du MPO: 2008 MR

June 18, 2020

Megan Lord-Hoyle
Vice-présidente, Développement durable
Baffinland Iron Mines Corporation
2275 chemin Upper Middle Est,
Oakville, ON L6H 0C3

Envoyé par courriel: megan.lord-hoyle@baffinland.com

Objet: Délivrance du certificat de projet no.005 avec modification 003 pour la « proposition de prolongation de l'accroissement de la production » du projet Mary River de la Baffinland Iron Mines Corporation.

Chère Madame Lord-Hoyle,

La Commission du Nunavut chargée de l'examen des répercussions (la CNER ou la Commission) est heureuse de délivrer, ci-joint, le certificat de projet modifié no.005 (modification 003) à la Baffinland Iron Mines Corporation (Baffinland) afin de satisfaire sa « proposition de prolongation de l'accroissement de la production » et ce, conformément à l'article 12, paragraphe 12.8.3 de l'*Accord entre les Inuit de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada (l'Accord du Nunavut)* et l'article 112 (10) de *la Loi sur l'aménagement du territoire et l'évaluation des projets au Nunavut L.C. 2013, ch. 14, art.2 (LATEPN)*. Après avoir officiellement examiné les modalités et conditions du certificat de projet no.005, les ministres compétents ont, dans leur lettre reçue le 22 mai 2020¹, approuvé le rapport de réexamen et de recommandations de la CNER². Les ministres compétents ont accepté les modifications des modalités et conditions recommandées par la CNER; de plus, leur directive visant à amender le libellé des modalités et conditions 179 (c) et 183 a été intégrée dans le certificat de projet no.005 révisé (modification 003), désormais en vigueur.

¹No. d'identification du registre public: 330105

² No. d'identification du registre public: 328809

La CNER aimerait remercier toutes les parties ayant participé au processus de réexamen du certificat de projet no.005 ainsi que toutes les personnes ayant soumis des commentaires et des précisions avant que la Commission n'ait finalisé la révision dudit certificat. Aux fins d'information pour les parties prenantes, la CNER a produit un document d'accompagnement qui identifie, par surbrillance et en mode suivi des modifications, tous les changements apportés au certificat de projet (y compris les changements notés dans la copie du 25 mai 2020 et résultant des commentaires des parties prenantes). Le certificat de projet révisé no.005 et tous les documents liés au processus de réexamen sont disponibles sur le registre public de la CNER au www.nirb.ca/project/123910.

Conformément à l'article 12 de la partie 7 de l'*Accord du Nunavut*, à l'article 135 de la *LATEPN* et aux modalités et conditions du certificat de projet modifié ci-joint, la CNER maintiendra son programme de surveillance du projet de Mary River et de la proposition de prolongation de l'accroissement de la production.

La CNER se réjouit de collaborer avec la Baffinland et avec toutes les parties afin de s'assurer que le certificat de projet modifié soit totalement mis en vigueur et que les objectifs fixés soient atteints.

En cas de questions ou de précisions sur le certificat de projet modifié, n'hésitez pas à contacter Karen Costello, directrice générale de la CNER à l'adresse kcostello@nirb.ca.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Kaviq Kaluraq
Présidente
Commission du Nunavut chargée
de l'examen des répercussions

Pièces jointes (2): Modification 003 du Certificat de projet no.005 *révisé* (no. de référence 08MN053 de la CNER), datée du 18 juin 2020.
Certificat de projet no.005 *modifié* de la CNER - Document d'accompagnement

cc: Lou Kamermans, Baffinland Iron Mines Corporation
Stephanie Autut, Office des eaux du Nunavut
Karén Kharatyan, Office des eaux du Nunavut
Stephen Williamson Bathory, Qikiqtani Inuit Association
Jarred Ottenhof, Qikiqtani Inuit Association
Joshua Arreak, Hameau de Pond Inlet
Eric Ootoovak, Mittimatalik Hunters and Trappers Organization
Natalie O'Grady, Gouvernement du Nunavut
Alex Power, Agence Canadienne de développement économique du Nord
Saba Qazi, Agence Canadienne de développement économique du Nord

Adrian Paradis, Agence Canadienne de développement économique du Nord
Tracey McCaie, Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
John Olyslager, Environnement et Changement climatique Canada
Daniel Coombs, Pêches et Océans Canada
Rob Johnstone, Ressources naturelles Canada
Peter Unger, Ressources naturelles Canada
Jane Chisholm, Parcs Canada
Paul Partridge, Santé Canada
Jaideep Johar, Transports Canada
Liste de distribution Mary River